



Le transport de marchandises dangereuses par voie navigable - Maîtrise de la réglementation ADN (tronc commun)

DETAILS DE LA FORMATION :

Tarif formation inter entreprise : 450,00 € HT par journée et par stagiaire (repas compris)

Durée : 4 jours soit 28 heures

Tarif formation intra entreprise : sur devis

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne dont le domaine d'activité comprend le TMD par voie navigable : réception, chargement, déchargement, manutention, conditionnement et étiquetage, achats, gestion des déchets, gestion du transport, rédaction des documents de transport ...

PREREQUIS : Aucun.

Disposer d'un ADN à jour et de l'arrêté TMD à jour des dernières modifications

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

MAITRISER les bases réglementaires et connaître l'organisation de l'ADN

ETRE CAPABLE de manipuler l'ADN, classer les marchandises dangereuses, identifier ses fonctions et ses responsabilités selon l'ADN, se familiariser au vocabulaire de l'ADN

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION ET DE VALIDATION DE LA FORMATION :

Feuille présence, exercices de manipulation de l'ADN et correction collective, fiche satisfaction

PROGRAMME :

1- Les bases du transport de marchandises dangereuses

- Les différents modes de transport
- Les différents règlements
- Les autorités compétentes
- Les différents intervenants dans les opérations de TMD : rôles et responsabilités
- Les différents modes d'expédition (colis, citerne)
- Le transport multimodal

2- Les caractéristiques des marchandises dangereuses

- La classification des marchandises dangereuses
- Les propriétés physicochimiques des marchandises dangereuses
- La gestion des solutions et des mélanges

3- L'organisation des expéditions

- Utilisation des emballages et des citernes
- Construction des emballages et matériels
- Marquage et étiquetage des colis
- Les documents de bord exigés pour le transport
- Les obligations relatives aux véhicules et à leur contenu
 - Signalisation
 - Chargement et déchargement
 - Conformité
 - Circulation et stationnement



- Les obligations liées à la sûreté
 - Les responsabilités des acteurs
 - Les marchandises à haut risque
 - Le plan de sûreté
 - Les obligations de formation
- 4- Les formations**
- 5- L'arrêté français**
- 6- Les régimes d'exemptions**
- 7- Infractions et sanctions**
- 8- Connaître la réglementation fluviale et les particularités de l'ADN**
 - Structure de l'ADN
 - Vocabulaire spécifique
 - Les acteurs
 - L'expert
 - Documents de transport
 - Conditions de transport et prescriptions relatives au chargement, au transport, au déchargement et à la manutention de la cargaison (bateaux à cargaison sèche, bateaux-citernes, plans de chargement, prescriptions supplémentaires relatives à la navigation des bateaux ...)
 - Prescriptions relatives aux équipages, à l'équipement, aux opérations et à la documentation
 - Règles de construction
 - Transport multimodal
 - Formations
 - Mesures transitoires
 - L'arrêté français, le code des transports, RGPP
- 9- Maitriser l'utilisation de la réglementation ADN**
 - Vérifier la bonne intégration de la structure de l'ADN
 - Identifier rapidement le chapitre concerné
 - S'assurer de l'efficacité de la recherche dans l'ADN
- 10- Exercices**